

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mars 2023

Date de convocation : 15 mars 2023

L'an 2023, le vingt trois mars à 19 heures, Le conseil municipal dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Patricia Gady Duquesne, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nombre de conseillers en exercice : 15

présents et représentés : 15

absents excusés..... : 0

absents..... : 0

Étaient présents :

Mme Patricia Gady Duquesne, M. Alain Dumont, Mme Louise Lecordier, Mme Stella Cogent, M. Michel Jourdan, M. Jean-Claude Proux, M. Raymond Lafosse, M. Jean-Claude Leboeuf, Mme Agnès de Saint Denis, Mme Coralie Bellanger, M. Michel Grivel, Mme Edith Houdan

Étaient représentés :

M. Dominique Leroux, M. Loïc Biheï, Mme Emilie Simonin

Étaient absents :

aucun

Délibération n° 02-2023

Objet: Approbation du Compte de gestion

Le conseil municipal, après avoir entendu la lecture du Compte de gestion dressé par Vincent NOEL, Receveur municipal, en tous points identiques au Compte Administratif dressé par l'ordonnateur,

Approuve le Compte de gestion dressé par Vincent NOEL, Receveur municipal.

Adoptée à l'unanimité.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le 30/03/2023 et de sa publication le 30/03/2023.

Pour extrait conforme,
à LE TRONQUAY, le 23 mars 2023.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mars 2023

Date de convocation : 15 mars 2023

L'an 2023, le vingt trois mars à 19 heures, le conseil municipal dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Patricia GADY DUQUESNE, Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 15

présents et représentés : 14

absents excusés..... : 0

absents..... : 0

Étaient présents :

Mme Patricia Gady Duquesne, M. Alain Dumont, Mme Louise Lecordier, Mme Stella Cogent, M. Michel Jourdan, M. Jean-Claude Proux, M. Raymond Lafosse, M. Jean-Claude Leboeuf, Mme Agnès de Saint Denis, Mme Coralie Bellanger, M. Michel Grivel, Mme Edith Houdan

Étaient représentés :

M. Dominique Leroux, M. Loïc Bihef, Mme Emilie Simonin

Étaient absents :

aucun

Délibération n° 03-2023

Objet: Vote du Compte Administratif 2022

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif. le conseil municipal siège alors sous la présidence de Louise LECORDIER,

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement

. résultats reportés	111 674,40
. dépenses de l'exercice	252 407,53
. recettes de l'exercice	321 594,90
. résultat de l'exercice	69 187,37
. résultat de clôture 2022	180 861,77

Section d'investissement

. résultat de clôture 2021	59 854,97
. dépenses de l'exercice	93 285,97
. recettes de l'exercice	208 923,36
. résultat de l'exercice	115 637,39
. résultat de clôture 2022	175 492,36

Restes à réaliser

. en dépenses d'investissement	132 520,80
. en recettes d'investissement	52 525,00
. Solde	-79 995,80

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 13 voix Pour, 1 voix Contre, 0 abstention(s).

Certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le 30/03/2023 et de sa publication le 30/03/2023.

Pour extrait conforme,
à LE TRONQUAY, le 23 mars 2023.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mars 2023

Date de convocation : 15 mars 2023

L'an 2023, le vingt trois mars à 19 heures, le conseil municipal dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Mme Patricia GADY DUQUESNE, Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 15

présents et représentés : 15

absents excusés..... : 0

absents..... : 0

Étaient présents :

Mme Patricia Gady Duquesne, M. Alain Dumont, Mme Louise Lecordier, Mme Stella Cogent, M. Michel Jourdan, M. Jean-Claude Proux, M. Raymond Lafosse, M. Jean-Claude Leboeuf, Mme Agnès de Saint Denis, Mme Coralie Bellanger, M. Michel Grivel, Mme Edith Houdan

Étaient représentés :

M. Dominique Leroux, M. Loïc Bihel, Mme Emilie Simonin

Étaient absents :

aucun

Délibération n° 04-2023

Objet: Affectation du résultat - Exercice 2022

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement

. un résultat de clôture de l'exercice 2021	111 674,40
. un résultat positif pour l'exercice 2022	69 187,37
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2022	180 861,77

En section d'investissement

. un résultat de clôture de l'exercice 2022	175 492,36
. un solde des restes à réaliser 2022	-79 995,80
. soit un besoin de financement de	0,00

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2023

. au compte 1068 (recettes)	0,00
-----------------------------	------

En section de fonctionnement de l'exercice 2023

. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	180 861,77
---	------------

Adoptée à l'unanimité.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le 30/03/2023 et de sa publication le 30/03/2023.

Pour extrait conforme,
à LE TRONQUAY, le 23 mars 2023.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
(23 mars 2023)

Le vingt trois mars deux mille vingt trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de madame Patricia Gady Duquesne, maire du Tronquay.

Présents : Mme Coralie Bellanger, Mme Agnès de Saint Denis, M. Alain Dumont, M. Michel Grivel, M. Raymond Lafosse, M. Jean-Claude Leboeuf, M. Jean-Claude Proux, Mme Stella Cogent, Mme Louise Lecordier, Mme Edith Houdan, M. Michel Jourdan

Absents représentés : Mme Emilie Simonin (pouvoir à Coralie Bellanger), M. Loïc Bihel (pouvoir à Stella Cogent), M. Dominique Leroux (pouvoir à Alain Dumont)

Date de convocation et d'affichage : 15 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 12 Votants : 15 (12+3 pouvoirs)

Pour 15
Contre 0
Abstention 0

Délibération affichée du 3 avril 2022 au 3 juin 2023

OBJET : Taux d'imposition de 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer, en 2023, les taux d'imposition suivants :

- taxe foncière (bâti) : 30,20 %
- taxe foncière (non bâti) : 18,19 %

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
(23 mars 2023)

Le vingt trois mars deux mille vingt trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de madame Patricia Gady Duquesne, maire du Tronquay.

Présents : Mme Coralie Bellanger, Mme Agnès de Saint Denis, M. Alain Dumont, M. Michel Grivel, M. Raymond Lafosse, M. Jean-Claude Leboeuf, M. Jean-Claude Proux, Mme Stella Cogent, Mme Louise Lecordier, Mme Edith Houdan, M. Michel Jourdan

Absents représentés : Mme Emilie Simonin (pouvoir à Coralie Bellanger), M. Loïc Bihel (pouvoir à Stella Cogent), M. Dominique Leroux (pouvoir à Alain Dumont)

Date de convocation et d'affichage : 15 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 12 Votants : 15 (12+3 pouvoirs) Pour 15
Contre 0
Abstention 0

Délibération affichée du 3 avril 2023 au 3 juin 2023

OBJET : Indemnité de gardiennage de 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer une indemnité de 60,00 euros au prêtre de la paroisse Saint-Hubert-des-Biards, qui assure le gardiennage de l'église du Tronquay.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mars 2023

Date de convocation : 15 mars 2023

L'an 2023, le vingt trois mars à 19 heures, le conseil municipal dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Patricia GADY DUQUESNE, Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 15

présents et représentés : 15

absents excusés..... : 0

absents..... : 0

Étaient présents :

Mme Patricia Gady Duquesne, M. Alain Dumont, Mme Louise Lecordier, Mme Stella Cogent, M. Michel Jourdan, M. Jean-Claude Proux, M. Raymond Lafosse, M. Jean-Claude Leboeuf, Mme Agnès de Saint Denis, Mme Coralie Bellanger, M. Michel Grivel, Mme Edith Houdan

Étaient représentés :

M. Dominique Leroux, M. Loïc Bihel, Mme Emilie Simonin

Étaient absents :

aucun

Délibération n° 07-2023

Objet: Vote du Budget Primitif 2023

Le projet de Budget Primitif pour 2023 est présenté par le Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le Budget Primitif 2023 qui s'équilibre comme suit :

<u>En section de fonctionnement</u>	473 081,77
<u>En section d'investissement</u>	415 305,80
<u>TOTAL DU BUDGET</u>	888 387,57

Adoptée à l'unanimité.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le 30/03/2023 et de sa publication le 30/03/2023.

Pour extrait conforme,
à LE TRONQUAY, le 23 mars 2023.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
(23 mars 2023)

Le vingt trois mars deux mille vingt trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de madame Patricia Gady Duquesne, maire du Tronquay.

Présents : Mme Coralie Bellanger, Mme Agnès de Saint Denis, M. Alain Dumont, M. Michel Grivel, M. Raymond Lafosse, M. Jean-Claude Leboeuf, M. Jean-Claude Proux, Mme Stella Cogent, Mme Louise Lecordier, Mme Edith Houdan, M. Michel Jourdan

Absents représentés : Mme Emilie Simonin (pouvoir à Coralie Bellanger), M. Loïc Bihel (pouvoir à Stella Cogent), M. Dominique Leroux (pouvoir à Alain Dumont)

Date de convocation et d'affichage : 15 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 12 Votants : 15 (12+3 pouvoirs) Pour 15
 Contre 0
 Abstention 0

Délibération affichée du 3 avril 2023 au 3 juin 2023

OBJET : Vote des subventions aux associations pour l'exercice 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions aux associations pour l'exercice 2023 comme suit :

Imputation	Organisme / Tiers	Versé en 2022	Proposition 2023	Montant retenu
6574	ADMR	200	200	200
	AMICAL DES SAPEURS POMPIERS	100	100	100
	APE LES P'TI POTIERS	200	200	200
	ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	200	200	200
	ASSOCIATION DETENTE ET LOISIRS	200	200	200
	ASSOCIATION DU BESSIN AU NEPAL	200	200	200
	ASSOCIATION LE COEUR DU BOIS		200	200
	ASSOCIATION EDUCATION ET SPORT CANIN	200	200	200
	ASSOCIATION MINI-LOUP	0	0	0
	COMITE DES FETES DU TONQUAY	200	200	200
	EVEIL SPORTIF DU TRONQUAY	1600	1600	1600
	LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	95	95	95

	OCCE COOP 72 – COOPERATIVE SCOLAIRE	2000	2150	2150
	SAPEURS POMPIERS SECTION JSP	150	150	150
	VOYAGES SCOLAIRES		200	200
	ASSOCIATION DE LA SAUVEGARDE DE L'EGLISE	200	0	0
		5 545	5 895	